



Classes à Horaires Aménagés Musique Danse

Inscriptions 26/27

COLLÈGE

En partenariat avec le collège Fontenelle



CONSERVATOIRE
de ROUEN

ACADEMIE
DE NORMANDIE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Seine-Maritime

THÉÂTRE MUSIQUE DANSE

■ CHAM/CHAD : c'est quoi ?

En lien avec le Conservatoire, le dispositif Éducation Nationale des **Classes à Horaires Aménagés Musique et Danse** permet au plus grand nombre de recevoir, dans le cadre des horaires et des programmes scolaires, un enseignement artistique de qualité.

L'emploi du temps scolaire des élèves est aménagé pour suivre sereinement l'enseignement artistique. Les volumes horaires de l'enseignement général sont allégés sans qu'aucune discipline ne soit supprimée.

Scolarité et pratique de la musique ou de la danse sont rendus possible grâce au partenariat et à l'engagement de deux établissements, le collège Fontenelle et le Conservatoire à Rayonnement Régional de Rouen.

Les deux structures d'enseignement scolaire et artistique assurent le suivi permanent des élèves afin de veiller à la pertinence et à la cohérence du dispositif **CHAM/CHAD** tout au long de leur parcours, à savoir, de la 6^e à la 3^e.

Si l'accès à la pratique musicale ou chorégraphique sur le temps scolaire est source d'enrichissement et d'épanouissement, c'est également un réel engagement de l'élève et des familles dans le sens du soutien et du suivi.

Le maintien dans le dispositif est réévalué par les deux établissements en milieu de parcours (5^e) afin d'apprécier le travail fourni, l'assiduité et le comportement attendus de l'élève qui suit ce parcours.

■ Comment ça marche ?

MUSIQUE - CHAM

L'enseignement général est dispensé au collège Fontenelle, les enseignements artistiques sont suivis au Conservatoire pendant trois demi-journées par semaine.

ENSEIGNEMENTS hebdomadaires	6 ^e - 5 ^e	4 ^e - 3 ^e
Instrument	2 x 30 mn Individuel ou en groupe	
Formation musicale	1h30	
Chant chorale	1h	
Pratique collective instrumentale ou vocale	1h à 2h Obligatoire à partir du 1 ^{er} cycle/3 ^e année Hors temps scolaire	
Education musicale dédiée aux horaires aménagés avec l'enseignant de l'Éducation nationale référent du dispositif		2h

À partir du **1^{er} cycle/3^e année**, une pratique collective est obligatoire. Elle est prise en compte dans l'évaluation de l'élève sous forme de contrôle continu. Pendant l'année scolaire, des sessions de répétitions supplémentaires peuvent avoir lieu le week-end, en vue des concerts ou des spectacles organisés par le Conservatoire.

■ Pré-requis pour intégrer la CHAM

Disciplines instrumentales proposées au Conservatoire :

accordéon, alto, basson, clarinette, clavecin, contrebasse, cor, euphonium, flûte traversière, flûte à bec, guitare, harpe, hautbois, percussions, piano, saxophone, traverso, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle.

Niveaux scolaires	Niveau conseillé à l'instrument et en formation musicale
6 ^e	Fin de 1^{er} cycle / Début de 2^e cycle
5 ^e	Début de 2^e cycle
4 ^e	Milieu de 2^e cycle
3 ^e	Fin de 2^e cycle



THÉÂTRE MUSIQUE DANSE

DANSE - CHAD

L'enseignement général est dispensé au collège Fontenelle et les enseignements artistiques sont suivis au Conservatoire pendant trois ou quatre demi-journées par semaine.

Pendant l'année scolaire et en complémentarité des cours hebdomadaires, le Conservatoire organise régulièrement des master-classes, des stages, des rencontres avec les artistes, les chorégraphes, des sorties aux spectacles...

De la même manière, la pratique scénique faisant partie intégrante du cursus des études chorégraphiques, plusieurs fois dans l'année, les élèves sont amenés à participer aux spectacles produits par le Conservatoire, dans et hors les murs.

ENSEIGNEMENTS hebdomadaires	6 ^e	5 ^e
	1 ^{er} cycle/3 ^e année	2 ^e cycle/1 ^e et 2 ^e année
Danse classique	1 à 2 cours de 1h30	
Danse contemporaine	1 à 2 cours de 1h30	
Formation musicale Danseur ou Chant choral	1h	
Culture chorégraphique	1h	

ENSEIGNEMENTS hebdomadaires	4 ^e	3 ^e
	2 ^e cycle/2 ^e année	2 ^e cycle/3 ^e année
Danse classique Danse contemporaine Danse Jazz	2 disciplines au choix pour 2 cours de 1h30 dans chacune des disciplines choisies	
Formation musicale Danseur	1h	
Culture chorégraphique	1h	

■ Pré-requis pour intégrer la CHAD

ENSEIGNEMENTS hebdomadaires	Niveaux souhaités
Entrée en 6 ^e	3 ans de pratique de la danse conseillée
Entrée en 5 ^e	
Entrée en 4 ^e	5 ans de pratique de la danse conseillée
Entrée en 3 ^e	

■ Comment faire ?

S'informer

■ Journées portes ouvertes du Conservatoire :

Samedi 7 février de 9h30 à 17h

■ Réunion d'information en visioconférence

Mardi 3 mars à 18h30

**ATTENTION le lien de visioconférence est à demander
à la scolarité du Conservatoire**

S'inscrire

POUR LES ENTRÉES EN 6^E

■ Retrait des dossiers : **du samedi 7 février au samedi 7 mars**

Au Conservatoire :

1. Bulletin d'inscription disponible au secrétariat de la scolarité ou en téléchargement sur le site www.conservatoirederouen.fr

Au collège :

1. Fiche de renseignements scolaires à faire remplir par le professeur des écoles de l'enfant. C'est l'école qui doit envoyer ce document à l'Inspection Académique/Éducation Nationale accompagné du dernier livret scolaire.

2. Bulletin d'inscription disponible sur le site www.fontenelle.arsene76.fr

POUR LES ENTRÉES EN 5^E, 4^E ET 3^E

■ Retrait des dossiers : **du samedi 7 février au samedi 7 mars**

Au Conservatoire : bulletin d'inscription disponible au secrétariat de la scolarité ou en téléchargement sur le site www.conservatoirederouen.fr

■ Retour des dossiers : **jusqu'au jeudi 12 mars (aucun dossier hors délai pris en compte)**

Dossier complet à remettre au Conservatoire :

- bulletin d'inscription ;
- deux derniers bulletins scolaires ;

Ce dossier est à envoyer par mail (scolarite.crr@rouen.fr)
ou à déposer sur place (50 av. de la Porte-des-Champs à Rouen).

Horaires d'ouverture : les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et les mardis de 13h30 à 18h30.

THÉÂTRE MUSIQUE DANSE

■ Important

Demande de dérogation :

Si le collège Fontenelle n'est pas votre collège de secteur, vous devez formuler une demande de dérogation qui doit passer exclusivement par la direction des écoles primaires, pour les entrants en 6^e, et les directions des collèges d'origine pour les 5^e, 4^e et 3^e. La direction du collège Fontenelle n'a pas d'autorité sur l'obtention des dérogations qui relève de l'autorité académique et répond à une hiérarchisation des demandes qui priviliege des critères sociaux ou de santé.

Demande d'internat :

Il est possible de faire une demande d'internat pour le collège Fontenelle. La demande se fait par le biais d'un dossier à remplir et retourner à l'Inspection Académique habituellement au mois d'avril (renseignements sur le site de l'Inspection académique 76 : www.ia76.ac-rouen.fr). **Un rendez-vous avec le Principal du collège est obligatoire avant le dépôt de la demande.**



Test d'entrée en CHAM / CHAD

La présence des candidats est obligatoire le jour du test, au Conservatoire.

■ **Musique : mercredi 1^{er} avril et/ou mardi 7 avril**

Contenu du test :

► Test instrumental

- Une œuvre au choix correspondant aux acquis de l'élève.
- Une courte pièce d'autonomie communiquée huit jours avant le test.
NB : pour la percussion, toutes les œuvres sont imposées.

L'accompagnement au piano pour les instruments monodiques est obligatoire : la présence d'un accompagnateur du Conservatoire durant les tests demande aux candidats d'être en possession de la partition originale de piano.

► Test formation musicale

- Pour les candidats **non-inscrits** au Conservatoire : cette épreuve évalue le niveau à l'oral et à l'écrit en matière de connaissances et de compréhension de la musique ainsi que le potentiel vocal.
- Pour les candidats **déjà élèves** au Conservatoire en Horaires Traditionnels (H.T) : Pas d'épreuve, l'avis du professeur de formation musicale est sollicité.

■ **Danse : mercredi 1^{er} avril**

► Pour les entrées en 6^e et 5^e :

Test sous forme d'un cours en danse classique et en danse contemporaine (durée : 1h30).

► Pour les entrées en 4^e et 3^e :

Test sous forme d'un cours en danse classique et en danse contemporaine avec en complément des enchaînements en danse jazz (durée : 2 heures).

Tenue demandée pour le test : les cheveux doivent être attachés correctement, pas de bijou.

► Danse classique

- Un justaucorps sans jupette
- Des chaussons de demi-pointes
- Des chaussons de pointes à partir de la 5^e si déjà pratiqué
- Une paire de collants

► Danse contemporaine

- Un justaucorps
- Une paire de collants
- Pieds nus

■ Admission en CHAM/CHAD

Une Commission mixte se réunit pour statuer sur la cohérence des candidatures. Elle est constituée de : l'Inspection académique, du collège Fontenelle, du Conservatoire, des représentants des parents d'élèves.

Les critères d'admission sont :

- la **motivation**
- les **aptitudes** musicales révélées lors du test d'entrée
- la **capacité** à suivre un enseignement général et artistique
- le degré d'**autonomie**

Sur avis de la Commission mixte et dans la limite des capacités d'accueil du collège et du Conservatoire, le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) affecte les élèves en CHAM / CHAD et informe les parents **à la fin du mois de juin**.



CONTACTS



Conservatoire de Rouen

50 avenue de la Porte des Champs - 76 000 Rouen

02 32 08 13 50

scolarite.CRR@rouen.fr

www.conservatoirederouen.fr



Collège Fontenelle

20 rue des Requis - 76 000 Rouen

02 35 98 48 50

Principal : M. Marc Benoist

0762091K@ac-rouen.fr

www.fontenelle.arsene76.fr

THÉÂTRE MUSIQUE DANSE